



## Déclaration liminaire CDAS du 28 mars 2023

Monsieur le Président,

Solidaires Finances ne peut pas débiter ce 1ER CDAS de la nouvelle mandature sans condamner au préalable la réforme des retraites voulue par le Gouvernement. Les agentes et les agents du ministère se sont une nouvelle fois mobilisé-es sur cette journée du 23 mars, elles et ils étaient encore plus nombreux dans la rue, jeunes et moins jeunes, actifs, futurs actifs et retraités pour afficher leur détermination à refuser ce projet de réforme.

Comme vous le savez, Solidaires Finances, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales du ministère, exige le retrait pur et simple du texte. Pour nous, ce texte est à la fois profondément injuste et porteur d'inégalités inacceptables. Sans entrer dans le détail, nous estimons que d'autres solutions sont possibles et que le financement des retraites peut être assuré durablement sans pour autant imposer un report de l'âge légal de départ et un allongement de la durée de cotisation.

L'instabilité politique et sociale couve dans notre pays et il faudrait être sourd ou aveugle pour ne pas l'entendre ou la voir. Ainsi le sujet du pouvoir d'achat est prégnant, et le besoin d'une meilleure répartition des richesses est criant. L'indécence du niveau des profits des grandes entreprises et multinationales, la hausse des prix, notamment de l'énergie, et l'absence de revalorisation conséquente des salaires engendrent une réelle colère. Les derniers sondages montrent que ce sujet est la préoccupation numéro 1 des salarié-es, des jeunes, des retraité-es avec la peur de la précarité. Cela fait désormais dix ans que les gouvernements successifs refusent une augmentation générale pour l'ensemble des fonctionnaires. L'ampleur de la baisse de notre pouvoir d'achat est aussi à l'origine de la baisse de l'attractivité des carrières dans la fonction publique. Et pourtant nous sommes directement à l'origine de la production de 18 % du PIB, soit 390 milliards d'euros en 2019, sans compter l'utilité sociale de notre activité ! C'est 4 fois plus que ce que produisent les institutions financières !

Les sujets ne manquent pas pour souligner l'urgence d'un changement de cap humaniste et solidaire. Plus que jamais, l'action sociale doit répondre aux besoins des agents et agentes et de leurs familles.

En ce qui concerne ce 1er CDAS de la nouvelle mandature, nous aurons la présentation de la note d'orientation pour l'action sociale ministérielle 2023, note qui doit être au préalable discutée en CNAS. Or, le dialogue social s'étant fortement dégradé depuis quelques années au Ministère, cette note n'a été présentée que le 22 mars lors du CNAS.

Malgré une hausse insuffisante des crédits budgétaires 2023 dédiés à l'Action Sociale, la question est de savoir si l'action sociale reste une préoccupation majeure de notre ministère... Solidaires Finances en doute.

Depuis plusieurs années l'administration la déstructure, la démantèle, pour mieux l'affaiblir. C'est ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, et que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

### Sur la note d'orientation :

Solidaires Finances réaffirme son opposition à la réorganisation du réseau de l'Action sociale, telle que voulue par le Secrétariat Général. Pour Solidaires Finances, la régionalisation du réseau n'est pas la solution. La création d'un échelon hiérarchique régional sera de trop et ne résoudra rien, le risque étant que la proximité ne soit plus qu'un nom !

Les 12 responsables régionaux recrutés par le Secrétariat général ont pris leur fonction... Beaucoup de flou perdure sur la nature de leurs attributions. Aucune lettre de mission ne semble envisagée, la définition de la fiche de poste lors du recrutement paraissant suffisante au Secrétariat général. Ce dernier a voulu avant tout recruter des cadres avec un profil de manager ; le social passe après. Même flou sur la future cartographie du réseau des délégations, celle-ci étant liée à la composition des équipes qui est en cours. Quant aux liens entre responsables régionaux et le CDAS, c'est également le flou. Sans compter sur une absence d'informations des présidentes et présidents de CDAS pendant la phase de recrutement, c'est désormais une absence de communication ou simplement de présentation qui prévaut.

Aujourd'hui les délégué-es de proximité sont réduit-es à un rôle d'aide à l'organisation matérielle, sont contraint-es de multiplier les missions et les trajets.

#### Concernant le parc EPAF :

Le processus de mise en vente des résidences EPAF fermées depuis le 1er janvier 2022 est toujours en cours. Peu d'informations complémentaires sont disponibles à ce stade et la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE), en charge du pilotage, ne peut fournir de calendrier précis. La promesse initiale de vendre à des professionnels du tourisme social semblerait bien oubliée... En attendant, EPAF a pris en charge les frais de gardiennage de ces résidences vides jusqu'au 31 décembre 2022, avant de passer la main aux Directions Départementales ou Régionales des Finances Publiques qui doivent assumer financièrement à leur tour l'impréparation du dossier. Solidaires Finances a toujours été opposée à la mise en vente de ces résidences que l'État propriétaire a laissé sciemment se dégrader afin de mieux justifier la cession de ce patrimoine des agentes et des agents du ministère.

Enfin, la montée en gamme des centres de vacances conservés a commencé. Les travaux proposés pour remettre à neuf les bâtiments sont certes une bonne chose mais cela ne doit pas se faire au détriment des possibilités financières des personnels du ministère à faibles revenus ; les inquiétudes sur une possible augmentation des tarifs sont réelles.

#### Les Prestations

Si nous notons certaines avancées et réponses à nos revendications, le Ministère peut et doit aller encore plus loin.

Sur le renouvellement du dispositif **CESU 6/12 ANS**, Solidaires Finances exige que l'extension de l'âge soit poussée plus loin que 14 ans, à savoir 17 ans révolus, pour toutes et tous.

La **revalorisation du montant du barème** de 5 % est liée à la hausse du point d'indice. Solidaires Finances revendique en plus qu'elle soit, au minimum, annuelle et fonction de l'inflation.

La création d'un **chèque sport Finances** est une bonne chose et répond à une de nos revendications. Mais pourquoi commencer à 12 ans quand la plupart des sports commencent dès 6 ans ?

#### Gouvernance des opérateurs :

Annoncée depuis au moins 2 ans, et toujours refusée par Solidaires Finances, elle ne devrait concerner pour le moment que les 3 associations de droit exclusif (AGRAF, EPAF et ALPAF) au lieu de 7. Pour Solidaires Finances, l'intérêt de l'instauration d'une fédération faïtière des associations du ministère n'est pas avéré et contribuerait à la suppression de leur autonomie de gestion. Quitte à cumuler les reports, autant arrêter tout de suite et enterrer le projet !

## Communication sur les prestations d'Action sociale

Nous nous félicitons de voir que la communication sur les prestations semble devenir une préoccupation pour la tutelle. Cependant Solidaires Finances souhaite une réflexion sur les moyens de mieux toucher les personnels retraités ou en congé de longue maladie, longue durée.

## CAL

Le montant du CAL est identique à celui de l'année 2022 (18 000 €) mais c'est sans tenir compte de la période inflationniste que nous vivons. Nous dénonçons toujours et encore la réserve budgétaire mise en œuvre qui est un véritable hold-up budgétaire !

## Sur le Bilan 2022

2022 est la première année de reprise totale des activités pour les prestations après la crise sanitaire. Nous reviendrons tout au long de la séance sur les différents points. Solidaires finances s'interroge toujours la pérennité des restaurants de notre département.

## Prestations sociales découlant du CAL :

Les agent-es apprécient fortement la diversité et la qualité des actions proposées ; pour Solidaires Finances notre inquiétude reste la communication de ces prestations auprès des actifs et surtout des retraités.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe.

C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. La crise, le gel du point d'indice, le renforcement des inégalités renforcent ces besoins sociaux. Les prestations doivent être renforcées afin de mieux répondre aux besoins des agents et agentes actives, pensionnées et de leurs familles. Ces besoins sont nombreux et évoluent : perte d'autonomie du fait du vieillissement de la population, gardes d'enfants, conséquences de l'absence de revalorisation de la rémunération et des déroulés de carrière (logement, restauration, aides, prêts).

Enfin, nous souhaitons remercier Sabine pour son implication et sa disponibilité. Nous lui souhaitons une bonne installation dans ses nouvelles fonctions.